



DOCUMENT D'ORIENTATION

LA VIOLENCE BASÉE SUR LE GENRE EN AFRIQUE DURANT LA PANDÉMIE DE COVID-19



Droit d'auteur 2020 CUA-WGDD, ONU FEMMES, HCDH et FNUAP

Ce document est publié conjointement par la Direction Femmes, Genre et Développement de la Commission de l'Union Africaine (CUA-WGDD), l'Entité des Nations Unies pour l'Égalité des Sexes et l'Autonomisation des Femmes (ONU Femmes), le Bureau du Haut-Commissaire des Nations Unies aux Droits de l'Homme (HCDH) et le Fonds des Nations Unies pour la Population (FNUAP).

Direction Femmes, Genre et Développement de la Commission de l'Union Africaine (CUA-WGDD)
Roosevelt Street W21K19, Addis Ababa, Éthiopie

B.P 3243

Site Internet : <https://au.int/>

E-mail : WGDD@africa-union.org

Entité des Nations Unies pour l'Égalité des Sexes et l'Autonomisation des Femmes (ONU Femmes),
Liaison avec l'UA et la CEA

Off Africa Road, Centre de Service Régional du PNUD 2eme étage, Apres le Rondpoint d' Olympia,
Addis Ababa, Éthiopie

B.P 5580

Site Internet : <https://africa.unwomen.org/>

E-mail : Tikikel.Tadele-Alemu@unwomen.org

Haut Commissaire des Nations Unies aux Droits de l'Homme (HCDH), Bureau Régional de l'Afrique
de l'Est

Nouveau Bâtiment de la CEA Bureau 1N16, Addis Ababa, Éthiopie

B.P 3001

Site Internet : <https://www.ohchr.org/>

Email: flurina.frei@un.org

Fonds des Nations Unies pour la Population (FNUAP), Bureau de Liaison avec la CUA et la CEA

Dans les enceintes de la Commission Economique pour l'Afrique, Bâtiment du Congo, 5eme étage,
Menelik II Avenue, Addis Ababa, Éthiopie

B.P 5580

Site Internet : <https://www.unfpa.org/>

Email: ngonze@unfpa.org

Décembre 2020

Page de couverture : KB Mpofu / ILO

Conception et mise en page : Chong Liu

SOMMAIRE

REMERCIEMENTS	4
INTRODUCTION	5
FORTE AUGMENTATION DES RISQUES DE VIOLENCE BASÉE SUR LE GENRE EN AFRIQUE	6
APERÇU DE LA PRÉVALENCE	6
LES FERMETURES D'ÉCOLES INCITENT À LA VIOLENCE BASEE SUR LE GENRE	8
LE MANQUE DE DONNÉES	9
LES EFFORTS DE L'UNION AFRICAINE ET DU CONTINENT	9
MESURES NOTABLES DANS LA RÉGION AFRICAINE	10
PRIORITÉS AU NIVEAU CONTINENTAL POUR LUTTER CONTRE LA LA VIOLENCE BASEE SUR LE GENRE DURANT LA PANDÉMIE DE COVID-19	15
RECOMMANDATIONS	17

REMERCIEMENTS

Le présent rapport est le résultat d'un examen documentaire et de consultations auprès de diverses parties prenantes. La Direction Femmes, Genre et Développement de la Commission de l'Union africaine (CUA-WGDD) et ses partenaires, à savoir l'Entité des Nations Unies pour l'égalité des sexes et l'autonomisation des femmes (ONU Femmes), le Haut-Commissariat des Nations Unies aux droits de l'homme (HCDH) et le Fonds des Nations Unies pour la population (FNUAP), remercient chaleureusement Victoria Maloka, Marie Goretti Nduwayo, Adwoa Kufuor-Owusu et Caroline Ngonze pour leurs précieux leadership, conseils et contributions à l'assurance qualité, à l'examen, à la conception et à la rédaction de ce rapport.

Ce rapport a été élaboré par le Dr Jacinta Muteshi avec les contributions techniques de Jeanne Flora Kayitesi, Caroline Monica Nkuziwelela (WGDD), Tikikel Tadele Alemu, Jack Onyisi Abebe, Amen Deneke et Dukaye Amare Mergia (ONU Femmes), Flurina Frei et Paa Kwesi Cudjoe (HCDH), Brian Mafuso (FNUAP).

Les auteurs ont consulté les ouvrages de diverses parties prenantes et acteurs de la région, y compris des experts des États Membres de l'UA, de l'Union Africaine (UA), des bureaux des Nations Unies, des partenaires de développement, des Organisations de la Société Civile, des Organisations Internationales, des Universités et des Groupes de Réflexion et instituts de recherche, des défenseurs des questions de genre, aux niveaux national et continental. En outre, le rapport a renseigné la 5e session d'Experts du Comité Technique spécialisé de l'UA sur l'Égalité Hommes-Femmes et l'Autonomisation des Femmes (CTS sur GEWE) qui s'est tenue le 23 novembre 2020, ainsi que le dialogue politique multipartite qui a eu lieu à l'occasion des 16 jours d'activisme contre la VBG le 10 Décembre 2020.

Nous saluons les contributions d'Arlette Bikomo Belinga Epse Mvondo-ONU Femmes en Afrique de l'Ouest et Centrale, d'Anouk Heili-Bureau Régional pour les États Arabes et d'Evelyn Ongige-ONU Femmes Afrique de l'Est et Australe. D'autres contributions ont été apportées par des bureaux pays d'ONU Femmes, notamment d'Addisalem Befekadu (Ethiopie); de Tosin Akubu et de Patience Ekeoba-(Nigeria) ; de Pearl Atuhaire(Libéria) ; de Bouchard Zambo(Cameroun) ; de Jules Mulimbi(RDC) ; d'Ulrich Martial Bienvenu Sandy(CAR) ; de Maimouna Seyni Yaye(Niger) ; d'Oumou Belle Tore(Mali) ; de Maritza Cecile Chantal(Côte d'Ivoire) ; de Loveness Nyakujarah(Afrique du Sud) ; de Beatrice Mulindwa(Ouganda) ; de Molline Marume(Zimbabwe) et de Lucy Tesha(Tanzanie), ainsi que du Caroline Ouaffo Wafang(HCDH Genève).

Introduction

Depuis l'écllosion de la maladie à coronavirus (COVID-19), les nouvelles données et les récents rapports des personnes en première ligne indiquent que tous les types de violence à l'égard des femmes et des filles se sont intensifiés dans les pays touchés par la pandémie. Avant la pandémie, les estimations prévoyaient qu'une femme sur trois serait victime de violences au cours de sa vie. Partout dans le monde, 18 % des femmes et des filles âgées de 15 à 49 ans ayant déjà eu un partenaire ont subi des violences physiques et/ou sexuelles de la part d'un partenaire actuel ou précédent au cours des 12 derniers mois¹. En outre, du fait de la COVID-19, il a été fait état d'une intensification de la violence à l'égard des femmes dans le monde, souvent de l'ordre de 25 % selon les pays dotés de systèmes de signalement².

En fait, lors de chaque confinement de 3 mois, on s'attend à enregistrer 15 millions de cas supplémentaires de violence basée sur le genre³.

Une étude⁴ menée dans six pays sahéliens a montré que la violence domestique, qu'elle soit physique ou verbale, a augmenté, passant de 40,6 % avant la crise de la COVID-19 à 52,2 % pendant la pandémie, soit un taux d'augmentation de 12 %. Le Tchad, le Sénégal et le Mali ont respectivement enregistré des

augmentations de 30 %, 14 % et 10 %, tandis que le Burkina Faso, la Mauritanie et le Niger enregistrent une augmentation inférieure à 10 %.

À mesure que les obligations de rester chez soi se multiplient en vue de contenir la propagation du virus, les femmes ayant des partenaires violents se retrouvent de plus en plus isolées des personnes et des ressources à même de les aider. Dans le monde entier, des abus ont été signalés, tels que la violence infligée par un partenaire intime, le harcèlement sexuel, les abus domestiques et sexuels de femmes et de filles, souvent perpétrés par des membres de la famille et qui sont notamment exacerbés au moment des confinements, lorsque les déplacements sont limités et les écoles fermées.

De même, la pandémie a un impact considérable sur les pratiques préjudiciables à l'encontre des femmes et des filles, y compris l'élimination du mariage des enfants et de la pratique des mutilations génitales féminines (MGF).

En raison des perturbations des programmes de prévention liées à la pandémie, on estime que, dans le monde, 2 millions de cas de MGF (mutilation génitale féminine) pourraient survenir au cours de la prochaine décennie, qui en temps normal ne se seraient pas produits⁵.

Les efforts déployés pour mettre fin au mariage des enfants peuvent être perturbés par la pandémie de COVID-19. Cela pourrait entraîner un nombre total de mariages d'enfants supplémentaires s'élevant à 13 millions qui, en temps normal, n'auraient pas eu lieu entre 2020 et 2030⁶.

Il semblerait également que les survivantes de violence basée sur le genre se soient heurtées à un accès limité aux services de protection juridique, car la plupart des audiences civiles

1 Laura Turquet et Sandrine Koissy-Kpein (2020) COVID-19: Emerging gender data and why it matters <https://data.unwomen.org/resources/COVID-19-emerging-gender-data-and-why-it-matters#vaw>

2 Nations Unies (2020) POLICY BRIEF: THE IMPACT OF COVID-19 ON WOMEN. Page 17-18. <https://www.unwomen.org/-/media/headquarters/attachments/sections/library/publications/2020/policy-brief-the-impact-of-COVID-19-on-women-en.pdf?la=en&vs=1406>

3 FNUAP, « Impact of the COVID-19 Pandemic on Family Planning and Ending Gender-based Violence, Female Genital Mutilation and Child Marriage », Note technique, 27 avril 2020, page 2

4 Justice and Dignity for the Women of Sahel (JDWS), (juillet 2020) « Sahel : flambée de cas de VBG sous la COVID-19, selon une ONG » <https://www.jdwsahel.org/2020/08/07/sahel-flambee-de-cas-de-vbg-sous-la-covid-19-selon-une-ong/>

5 FNUAP, « Impact of the COVID-19 Pandemic on Family Planning and Ending Gender-based Violence, Female Genital Mutilation and Child Marriage », Note technique, 27 avril 2020,

6 FNUAP, Ibid.

et la réception des dossiers dans les tribunaux sont suspendues ; l'émission des ordonnances des tribunaux est considérablement retardée ; et la plupart des centres d'aide juridique sont fermés, tout comme les filles et les femmes se sont heurtées à un accès limité aux lignes d'assistance téléphoniques.

Par ailleurs, la pandémie et les mesures ultérieures prises pour lutter contre cette dernière ont perturbé la disponibilité et l'accessibilité des services en ce qui concerne

les survivantes de la violence. Pour cause de contraintes liées à la pandémie, les prestataires de services de tous les secteurs, gouvernementaux et non gouvernementaux, sont au maximum sollicités pour maintenir les services destinés aux survivantes de la violence⁷. Par exemple, les services de santé, qui sont les premiers à intervenir pour aider les femmes, sont débordés, ont modifié leurs priorités ou ne sont pas en mesure de les aider autrement⁸. L'accès aux services pourrait être davantage restreint pour les survivantes dont le statut d'immigration est ambigu, les travailleuses du sexe et/ou les sans-abri et les populations vivant dans la rue⁹ ; ainsi que les personnes handicapées, les personnes âgées, les réfugiés, les personnes déplacées dans leur pays et les personnes vivant avec le VIH. Cela montre bien que certaines catégories de femmes et de filles en Afrique font partie des groupes les plus vulnérables exposés aux impacts négatifs de la pandémie de coronavirus.

7 ONU Femmes, (2020) Impact of COVID-19 on violence against women and girls and service provision: UN Women rapid assessment and findings. <https://www.unwomen.org/-/media/headquarters/attachments/sections/library/publications/2020/impact-of-covid-19-on-violence-against-women-and-girls-and-service-provision-en.pdf?la=en&vs=0>

8 Peterman, A., Potts, A., O'Donnell, M., Thompson, K., Shah, N., Oertelt-Prigione, S. et van Gelder, N. (2020). « Pandemics and Violence Against Women and Children. » Center for Global Development, Working Paper 528. Washington DC : Center for Global Development. <https://www.cgdev.org/sites/default/files/pandemics-and-vawg-april2.pdf>

9 CARE (2020) Global Rapid Gender Analysis on COVID-19 <https://www.rescue.org/sites/default/files/document/4676/globalrgacovidrdm3312ofinal.pdf>

Bien que la pandémie de COVID-19 coûte la vie à de nombreuses personnes dans le monde, son impact disproportionné sur la vie des femmes et des filles menace de renverser les avancées durement acquises en matière de promotion des droits des femmes et des filles et de l'égalité de genre.

Le présent rapport de synthèse dresse un récapitulatif de la littérature grise et des rapports des médias publiés sur l'augmentation de la Violence basée sur le Genre (VBG) en tant qu'aspect de la pandémie de COVID-19 et des confinements en Afrique. Ce rapport fait état des fortes augmentations de la VBG en décrivant les conséquences, les nouvelles priorités, les pratiques prometteuses et met en évidence leur potentiel à soutenir et protéger efficacement les femmes et les filles contre la violence basée sur le genre dans le cadre de la riposte standard face à la pandémie de COVID-19 dans la région Afrique. Il est important de comprendre la dynamique existant entre la VBG et la COVID-19 pour élaborer des réponses politiques et programmatiques appropriées.

Forte Augmentation du Risque de Violence basée sur le Genre en Afrique

APERÇU DE LA PRÉVALENCE

Partout en Afrique, les données sur le genre commencent à montrer que les inégalités de genre, exacerbées durant la pandémie de COVID-19, exposent les femmes et les filles à un plus grand risque de VBG¹⁰. Par exemple :

Afrique de l'Est

Les États partenaires de la Communauté de l'Afrique de l'Est (CAE) ont signalé une forte augmentation du nombre de cas de violence basée sur le Genre (VBG). Les ministères chargés du Genre dans la région ont indiqué une augmentation de 48 % des cas de Violence

10 Laura Turquet et Sandrine Koissy-Kpein (2020) COVID-19: Emerging gender data and why it matters. <https://data.unwomen.org/resources/COVID-19-emerging-gender-data-and-why-it-matters#vaw>

basée sur le Genre signalés à la police ou via les lignes d'assistance gratuites dédiées à la VBG¹¹ :

- **Kenya** : Selon le Conseil national kenyan sur l'administration de la justice, de nombreuses régions du pays ont enregistré une augmentation significative des délits sexuels. Les délits sexuels, tels que le viol et la défloration, ont constitué plus de 35 % de la totalité des cas signalés¹².

Afrique Centrale

- **Cameroun** : Une enquête sur l'impact de la COVID-19 sur le genre réalisée en mai 2020 a révélé que près de 4 personnes interrogées sur 10 (35,8 %) déclarent avoir remarqué une augmentation de la violence dans leurs foyers respectifs. Cette augmentation est constatée tant par les hommes (35,2 %) que par les femmes (36 %). Les restrictions de déplacement, une réduction des ressources financières et l'anxiété de la population pourraient être à l'origine de cette dite augmentation. Les hommes comme les femmes déclarent qu'il y a une augmentation de la violence psychologique (16,4 %) ¹³.
- **République Centrafricaine** : Il y a une hausse de la violence basée sur le genre (VBG) depuis le début de la pandémie du virus COVID-19 et des mesures prises pour la contrôler, le signalement de blessures infligées aux femmes et aux enfants ayant augmenté de 69 %. Depuis avril, la VBG a augmenté d'environ 10 %, tandis que le signalement de blessures infligées aux femmes et aux

enfants a augmenté de 69 %, les viols de 27 % et les autres agressions de 45 %, selon un rapport de juin 2020 rédigé par des analystes criminels de la mission des Nations Unies pour la stabilisation en RCA (MINUSCA)¹⁴.

Afrique du Nord

- **Algérie** : Plusieurs cas de fémicide ont été commis depuis le début de l'année. Les incidents se sont multipliés dans le contexte du confinement, un meurtre étant perpétré tous les trois à quatre jours¹⁵.
- **Égypte** : La violence contre les membres de la famille liée à la mise en œuvre de mesures strictes pour limiter la propagation de la COVID-19 a augmenté de 19 %, selon une [enquête d'ONU Femmes en Égypte et Baseera](#). Parmi les femmes interrogées entre le 4 et le 14 avril 2020, 11 % avaient été exposées à des violences la semaine précédant l'enquête.
- **Libie** : Une [évaluation rapide](#) menée par ONU Femmes en Libye au moment de l'apparition de la pandémie a indiqué que près de la moitié des femmes interrogées craignaient une escalade de la violence au sein de leur foyer au début de la période de confinement.
- **Tunisie** : La violence à l'égard des femmes et des filles a été multipliée par 9 pendant la pandémie de COVID-19. Au cours de la période de confinement (de mars à juin 2020), la ligne d'assistance du ministère de la Condition féminine a reçu 11 361 appels. Quatre-vingt-sept pour cent (87 %) d'entre eux concernaient des violences physiques à l'égard des femmes et des filles.

11 La Communauté de l'Afrique de l'Est « Gender-Based Violence and COVID-19 in the EAC » <https://www.eac.int/gender/gbv/gbv-and-covid-19>

12 « Sexual Violence Cases Rise amid Virus Curfew. » Daily Nation. <https://www.nation.co.ke/news/Sexualviolence-cases-rise-amid-virus-curfew/1056-5522346-vd87a4z/index.html> (27 avril 2020). Source : ONU Femmes, <https://www2.unwomen.org/-/media/field%20office%20africa/attachments/publications/2020/ending%20violence%20against%20women%20and%20girls%20in%20covid-19%20response.pdf?la=en&vs=4255>

13 ONUFEMMES-BUCREP (2020). COVID-19 Gender Impact Rapid Assessment Survey (Covid-19 GIRAS), Rapport d'enquête, 32p. http://www.minproff.cm/wp-content/uploads/2015/05/COVID_final_ENG.pdf

14 Fonds des Nations Unies pour le développement (PNUD). Juillet 2020. « En République centrafricaine, la violence à l'égard des femmes augmente en raison de la pandémie » Conclusion de l'étude https://www.undp.org/content/undp/fr/home/news-centre/news/2020/in_CAR_violence_against_women_surgin_amid_COVID19.html

15 Justice and Dignity for the Women of Sahel (JDWS), (juillet 2020) « Sahel : flambée de cas de VBG sous la Covid-19, selon une ONG » <https://www.jdwsahel.org/2020/08/07/sahel-flambee-de-cas-de-vbg-sous-la-covid-19-selon-une-ong/>

Afrique Australe

- **Afrique du Sud** : Les rapports officiels montrent qu'au cours de la première semaine du confinement de niveau 5, les services de police sud-africains (SAPS) ont reçu 2 320 plaintes pour violence basée sur le genre, qui n'ont abouti qu'à 148 inculpations. Ces statistiques représentent une augmentation de 37 % par rapport à la moyenne hebdomadaire des cas de VBG signalés en 2019 en Afrique du Sud¹⁶. Plus encore, le centre de contrôle de la VBG en Afrique du Sud a enregistré une augmentation des signalements de cas de violence basée sur le genre pendant le confinement entre le 27 mars et le 16 avril, 10 660 ayant été signalés par d'appels téléphoniques, 1503 par les Services supplémentaires pour données non structurées (USSD) et 616 par SMS. Rien que pour le 16 avril, le Centre a reçu un signalement de 674 cas¹⁷.

Afrique de l'Ouest

- **Libéria** : Les statistiques montrent une augmentation de 50 % de la violence basée sur le genre au premier semestre 2020. Entre janvier et juin, plus de 600 cas de viol ont été signalés¹⁸.
- **Nigeria** : Des Rapports de 24 États à travers le pays indiquent que le nombre d'incidents de violence domestique signalés a augmenté de 56 % au cours des deux premières semaines d'avril par rapport à la même période en mars, suite à l'adoption de mesures

de confinement le 31 mars. Dans l'État de Lagos, les cas de violence domestique ont augmenté de plus de 100 % pendant la période de confinement (au 14 avril) par rapport au nombre de cas signalés durant tout le mois de mars¹⁹.

LES FERMETURES D'ÉCOLES FAVORISENT LA VIOLENCE BASÉE SUR LE GENRE

Les fermetures d'écoles intensifient les inégalités de genre, en particulier pour les filles et les adolescentes les plus pauvres qui sont confrontées à un plus grand risque de mariage précoce et forcé, d'abus sexuels et de grossesse non désirée au cours des situations d'urgence²⁰. En outre, sur l'ensemble du continent africain, la demande de réouverture d'écoles a été inégale ou la réouverture des écoles ne s'est pas faite de façon cohérente à tous les niveaux scolaires.

Qui plus est, dans les zones où les normes sociales entraînent de plus grandes disparités entre filles et garçons en matière d'inscription à l'école et de poursuites des études, une interruption temporaire consécutive à une crise telle que la COVID-19 peut conduire à une déscolarisation définitive. L'incapacité des familles à payer les frais de scolarité en raison de la perte de revenus pendant la crise, des mécanismes d'adaptation négatifs, tels que le mariage des enfants, ou la perte d'infrastructures éducatives, comme les réseaux de filles et les enseignants, constituent des préoccupations majeures²¹. Cela a des effets négatifs à long terme sur l'accès des filles aux opportunités et aux ressources pour améliorer leur vie et, en fin de compte, sur leurs résultats scolaires, économiques et sanitaires²². Par exemple :

16 Recherche effectuée par le Groupe thématique de l'ONU sur le genre dirigé par le bureau multipays d'ONU Femmes en Afrique du Sud.

17 Smith, Elliot. 2020. « South Africa's Ramaphosa Blasts 'despicable' Crime Wave during Coronavirus Lockdown. » CNBC. <https://www.cnb.com/2020/04/13/south-africas-ramaphosa-blasts-despicable-crime-wave-during-coronavirus-lockdown.html> (27 avril 2020). Source : ONU Femmes, <https://www2.unwomen.org/-/media/field%20office%20africa/attachments/publications/2020/ending%20violence%20against%20women%20and%20girls%20in%20covid-19%20response.pdf?la=en&vs=4255>

18 FNUAP. Rapport de situation n° 8 sur le COVID-19 pour la région de l'Afrique de l'Ouest et Centrale https://wcaro.unfpa.org/sites/default/files/pub-pdf/wcaro_covid-19_unfpa_sitrep8-01_30sept.pdf

19 ONU Femmes (avril 2020) « The private sector's role in mitigating the impact of covid-19 on vulnerable women and girls in Nigeria ». ONU Femmes Nigeria.

20 <https://www.weforum.org/agenda/2020/05/covid19-gender-equality-women-deliver>

21 CARE et l'International Rescue Committee. Global Rapid Gender Analysis for COVID-19. Mars 2020. https://www.careinternational.org/files/files/Global_RGA_COVID_RDM_3_31_20_FINAL.pdf

22 Coalition for Women's Economic Empowerment and Equality (avril 2020) COVID-19 and Women's Economic Empowerment https://www.icrw.org/wp-content/uploads/2020/04/cweee_covid_and_wee_brief_final.pdf

- **Kenya** : Certaines données préliminaires de l'International Rescue Committee (IRC) laissent entendre que, dans l'extrême nord de la ville de Lodwar, les grossesses d'adolescentes parmi les clientes du groupe d'aide de l'International Rescue Committee ont presque triplé pour atteindre 625 cas pendant la période de juin à août de cette année, par rapport à 226 cas au cours de la même période un an plus tôt. Dans le camp de réfugiés voisin de Kakuma, les grossesses d'adolescentes parmi les clientes ont augmenté, passant à 51 cas entre mars et août 2020, contre 15 cas durant la même période en 2019²³.
- **Malawi** : La Coalition de la société civile pour l'éducation a signalé au moins 5 000 cas de grossesses d'adolescentes dans le district de Phalombe, dans le sud du pays, et plus de 500 filles ont été mariées suite à la pandémie. Au même moment, dans le district oriental de Mangochi, la région avait enregistré une augmentation de 16 % des grossesses chez les adolescentes. La région avait enregistré 6 235 cas entre janvier et juin de l'année dernière, contre 7 274 cas au cours d'une période similaire en 2020²⁴.
- **Ouganda** : Le ministère du Genre, du Travail et du Développement social a enregistré au moins 4 300 grossesses d'adolescentes au cours des quatre premiers mois du confinement pour cause de COVID-19²⁵.

LE MANQUE DE DONNÉES

La collecte de données sur les types de violence à l'égard des femmes et des filles est essentielle pour prioriser la lutte contre cette violence dans la riposte à la COVID-19 et les efforts de relèvement. Les nouvelles données sur l'impact de la COVID-19 sur les femmes et les filles, mises en évidence dans cette note d'information, ne reflètent probablement que les pires cas. Sans accès à des espaces privés, nombreuses seront les femmes qui auront du mal à passer un appel ou à demander de l'aide sur Internet. De plus, la perte potentielle de revenus due à l'auto-isolement, le manque potentiel d'informations sur les services d'aide en cas de VBG qui restent disponibles et les craintes de contracter le virus dans les points de service ont créé de multiples obstacles qui font que les survivantes de la VBG peuvent se retrouver dans une situation quasi inextricable : c'est-à-dire incapables de chercher du soutien, incapables d'accéder aux services, incapables de quitter leurs agresseurs²⁶ et sans nulle part où aller. Ainsi, il est essentiel, en ce qui concerne tous les pays africains, de bien comprendre l'ampleur et la diversité des expériences de violence sexuelle et sexiste dont sont victimes les femmes et les filles pendant la pandémie de COVID-19. Le Cameroun, le Kenya, le Malawi, l'Afrique du Sud, l'Ouganda et le Zimbabwe²⁷ donnent des exemples de mesures prises pour **améliorer la collecte et l'utilisation des données sur la violence à l'égard des femmes** dans le contexte de la COVID-19.

23 Ayanat Mersie, (novembre 2020) Teenage pregnancies rise in parts of Kenya as lockdown shuts schools. <https://www.reuters.com/article/us-health-coronavirus-teenage-pregnancies/teenage-pregnancies-rise-in-parts-of-kenya-as-lockdown-shuts-schools-idINKBN27W11H>

24 David Ochieng Mbewa (juillet 2020) Concern in Malawi as early marriages, teen pregnancies rise amid school closures. <https://africa.cgtn.com/2020/07/28/concern-in-malawi-as-early-marriages-teen-pregnancies-rise-amid-school-closures/>

25 Shabibah Nakirigya (octobre 2020) « Uganda: 4,300 Teenage Pregnancies Reported in 4 Months ». The Monitor. <https://allafrica.com/stories/202010260408.html#:~:text=pregnancy.&text=At%20least%204%2C300%20teenage%20pregnancies,Gender%2C%20Labour%20and%20Social%20Development.>

26 CARE International et l'International Rescue Committee (2020). Global Rapid Gender Analysis for COVID-19. Washington, D.C. et Londres : CARE International et l'International Rescue Committee. <https://www.rescue.org/sites/default/files/document/4676/globalrgacovidrdm-3312ofinal.pdf>

27 PNUD-ONU Femmes COVID-19 GLOBAL GENDER RESPONSE TRACKER. Factsheet: Sub-Saharan Africa <https://www.undp.org/content/dam/undp/library/km-qap/UNDP-UNWwomen-COVID19-SSA-Regional-Factsheet-2020.pdf.pdf>

Les efforts de l'Union Africaine et du Continent

Au cours de la session par webinaire des ministres de l'Union Africaine chargés du Genre et de la Condition Féminine sur le thème « Riposte à la COVID-19 et relèvement » – un cadre sexospécifique tenu le 12 mai 2020, S.E. Moussa Faki Mahamat, Président de la Commission de l'Union Africaine, a souligné dans son allocution d'ouverture la nécessité d'intégrer le genre dans toutes les ripostes à la COVID-19. « Nous devons donc veiller ensemble à ce que cette situation ne devienne pas le terreau de la propension à la violence à l'égard des femmes. La lutte contre l'impunité, le respect de la dignité, l'égalité et la solidarité doivent être les valeurs cardinales de l'approche genre contre la COVID-19. » À cet égard, la CUA a développé une stratégie continentale et créé un fonds en riposte à la COVID-19, afin d'appuyer une réponse médicale durable à la pandémie, avec l'expertise du CDC Afrique, et pour atténuer ses conséquences socio-économiques dans les États membres.

[De surcroît, les directives de l'Union Africaine sur des ripostes à la COVID-19 qui soient sensibles au genre](#) ont été élaborées pour aider les États Membres à intégrer l'égalité de genre dans toutes les ripostes à la COVID-19 sur le continent, conformément à l'Acte constitutif de l'UA. Ces directives tendent à compléter la riposte actuelle au niveau continental que dirige la CUA par le biais du CDC Afrique, au niveau régional menée par les CER et, au niveau national, par les États membres. Les directives englobent les principaux concepts et stratégies d'intégration de la dimension de genre, y compris des données désagrégées par sexe, une budgétisation sensible au genre, des programmes évolutifs et à fort impact gérés à tous les niveaux, un partenariat stratégique et des approches multisectorielles, une pleine inclusion effective des femmes, une application de l'engagement existant en faveur de l'égalité de

genre, une autonomisation des femmes et une documentation et un partage d'expériences²⁸.

Par ailleurs, la Direction Femmes, Genre et Développement (WGDD) de la CUA, en collaboration avec le Haut Commissaire des Nations Unies aux Droits de l'Homme (HCDH), a élaboré conjointement des orientations sur les mesures que les États Africains pourraient prendre, conformément à leurs obligations en matière de droits humains, pour prévenir la discrimination à l'encontre des femmes et des filles dans leurs ripostes à la COVID-19. Les orientations contextualisent la problématique par rapport aux expériences vécues des femmes africaines, en se concentrant sur les spécificités et les groupes de femmes en Afrique²⁹.

Mesures notables dans la Région Africaine^{30 31 32 33}

À ce jour, trois principales ripostes et stratégies de relèvement ont été avancées :

1. Renforcer les services pour les femmes survivantes.
2. Sensibilisation et campagnes.

²⁸ UA, UNECA et ONU Femmes (mai 2020) « Riposte et relèvement face à la COVID-19 » : Cadre sexospécifique. Rapport de la réunion des ministres de l'Union Africaine chargés du Genre et de la Condition Féminine. https://au.int/sites/default/files/documents/38617-doc-gewe_and_covid_19_fr.pdf

²⁹ <https://www.ohchr.org/Documents/Issues/Women/7ActionsFinal.pdf>

³⁰ PNUD-ONU Femmes COVID-19 GLOBAL GENDER RESPONSE TRACKER. Factsheet: Sub-Saharan Africa <https://www.undp.org/content/dam/undp/library/km-qap/UNDP-UNWwomen-COVID19-SSA-Regional-Factsheet-2020.pdf>

³¹ PNUD-ONU Femmes COVID-19 GLOBAL GENDER RESPONSE TRACKER. Factsheet: Northern Africa and Western Asia <https://www.undp.org/content/dam/undp/library/kmqap/UNDP-UNWwomen-COVID19-NAWA-Regional-Factsheet-2020.pdf>

³² Fonds des Nations Unies pour la population (FNUAP). Novembre 2020. Rapport de situation n° 9 sur la COVID-19 pour la région de l'Afrique de l'Ouest et Centrale https://wcaro.unfpa.org/sites/default/files/pub-pdf/wcaro_covid-19_unfpa_sitrepg-01_31oct.pptx.pdf

³³ FNUAP. Rapport de situation n° 8 sur la COVID-19 pour la région de l'Afrique de l'Ouest et Centrale https://wcaro.unfpa.org/sites/default/files/pub-pdf/wcaro_covid-19_unfpa_sitrepg8-01_30sept.pdf

3. Améliorer la collecte et l'utilisation des données sur la violence à l'égard des femmes dans le contexte de la COVID-19.

Dans l'ensemble, des mesures innovantes et sensibles au genre continuent d'être mises en œuvre dans une diversité de contextes.

Afrique de l'Est

Éthiopie : Dans la ville de Hawassa, en Éthiopie, des messages « Des villes sûres » sur la prévention de la violence domestique et sexuelle, et la réponse qui y est apportée, ont été partagés avec les autorités religieuses aux fins de sensibiliser la communauté.

Kenya : Le président a ordonné une enquête sur l'augmentation des signalements de violence à l'égard des femmes et des filles – notamment concernant le viol, la violence domestique, les mutilations génitales féminines et le mariage des enfants – à la suite des restrictions liées à la COVID-19.

Madagascar : Le pays a adopté un plan d'urgence sociale dont les bénéficiaires comprennent les marchandes ambulantes, les lavandières et les travailleuses du sexe³⁴.

Soudan du Sud : Des lignes d'assistance nationales ont été lancées 24h/24 et 7j/7 pour aider les survivantes de la violence basée sur le genre en leur fournissant des informations et en les mettant en contact avec les prestataires de services les plus proches, y compris les centres de protection de la famille (centres de services à guichet unique pour la VAWG).

Tanzanie : ONU Femmes aide le gouvernement à intégrer des informations spécifiques sur la violence à l'égard des femmes et des enfants dans les procédures et protocoles opérationnels standards, qui permettront aux prestataires de services de mieux gérer la violence à l'égard des

femmes et des enfants dans les cas signalés de COVID-19³⁵.

Ouganda : Le Comité des services essentiels face à la COVID-19 du ministère de la Santé a élaboré, avec le soutien du FNUAP, des procédures opérationnelles standards (POS) pour assurer la continuité des services en cas de violence basée sur le genre, de santé sexuelle et reproductive et de VIH pendant la pandémie. Les POS permettront au ministère de la Santé de donner la priorité aux services intégrés dans le cadre du paquet de services essentiels mis en œuvre dans la gestion des cas de COVID-19.

Afrique Centrale

Cameroun : Une enquête a été lancée par le Bureau national des recensements et des études démographiques et le ministère de l'Autonomisation des femmes et de la famille, avec le soutien d'ONU Femmes, pour évaluer l'impact de la COVID-19 et des mesures gouvernementales sur la vie quotidienne. Cette enquête portait notamment sur la VBG, ainsi que sur la répartition des tâches ménagères et de soins entre les hommes et les femmes. L'enquête a été menée en ligne sur les plateformes de réseaux sociaux (WhatsApp et Facebook)³⁶.

République Centrafricaine : Les comités préfectoraux de contrôle de la VBG de la Lobaye et d'Ombella M'poko ont été mis en place en octobre 2020. Leurs membres ont suivi une formation au renforcement de leurs capacités concernant leurs rôles, les concepts de base de la VBG et les dispositifs d'orientation. Une formation des parties prenantes nationales

34 Note d'Orientation de l'OHCHR sur la COVID et les Droits des Femmes https://www.ohchr.org/Documents/Issues/Women/COVID-19_and_Womens_Human_Rights.pdf

35 ONU FEMMES, FNUAP, OMS, PNUD et ONUDC. Programme commun des Nations Unies sur les services essentiels pour les femmes et les filles victimes de violence (2020) « COVID-19 et mise à disposition de services essentiels aux survivantes de violences faites aux femmes et aux filles » <https://www.unwomen.org/fr/digital-library/publications/2020/04/brief-covid-19-and-essential-services-provision-for-survivors-of-violence-against-women-and-girls>

36 ONUFEMMES-BUCREP (2020). COVID-19 Gender Impact Rapid Assessment Survey (Covid-19 GIRAS), Rapport d'enquête, 32p. http://www.minproff.cm/wp-content/uploads/2015/05/COVID_final_ENG.pdf

sur la gestion holistique des cas de VBG a été organisée, de même qu'une évaluation de 35 établissements de santé sur leurs capacités à mener une gestion clinique des cas de VBG.

Afrique du Nord :

Égypte : Le pays a adopté un large éventail de mesures pour lutter contre la violence à l'égard des femmes pendant la pandémie. En consultation avec ONU Femmes, le FNUAP, la Banque mondiale et d'autres acteurs, le Conseil national des femmes en Égypte a publié un document d'orientation intitulé « *Egypt's Rapid Response to Women's Situation during the COVID-19 Outbreak* » (Réponse rapide de l'Égypte face à la situation des femmes pendant l'éclosion de la COVID-19). Actuellement, L'Égypte procède à la mise à jour du dispositif d'orientation pour les survivantes de la violence, de manière à y inclure des lignes d'assistance téléphonique et des mécanismes de réponse et de signalement nouvellement établis. Une ligne d'assistance pour les femmes survivantes de violences a été créée au sein du Département des droits humains du ministère de l'Intérieur. Le ministère de la Solidarité sociale a maintenu ouverts huit refuges pour les femmes et leurs enfants, proposant toute une gamme de services tels que des consultations, un soutien juridique et psychosocial, ainsi qu'une thérapie en ligne gratuite pour les femmes. Le ministère de la Justice a réglé des procédures judiciaires concernant des affaires familiales (telles que les paiements de pension alimentaire, la garde des enfants et la résidence) pour aider les femmes ayant la garde de leurs enfants pendant la pandémie. Des mesures sanitaires et de précaution sont mises en place dans les tribunaux.

Maroc : Les institutions gouvernementales et les organisations de la société civile ont encouragé les femmes à appeler le « 8350 », ou à communiquer via la plateforme « Nous sommes tous avec vous », pour signaler toute forme de violence³⁷. En outre, des services numériques

sont fournis par le ministère de la Justice par l'intermédiaire d'un site Internet, qui offre la possibilité de déposer une plainte par e-mail. Un système a également été développé pour relier les lignes d'assistance téléphonique à tous les tribunaux, lequel est complété par l'utilisation d'une application mobile qui permet aux victimes de déposer des plaintes en urgence sans avoir à se présenter en personne au tribunal ou au poste de police.

De plus, une application mobile a été mise en place pour les femmes exposées au risque de violence. Gérée par l'Union Nationale des Femmes Marocaines (UNFM), cette application apporte une solution aux femmes confinées avec leurs bourreaux, en les mettant en rapport, via l'application, à l'un des douze (12) centres régionaux du pays³⁸, sans avoir à s'expliquer par téléphone. Un soutien psychologique à distance a également été mis à disposition par le Conseil régional du Collège des médecins et la Société marocaine de psychiatrie.

Tunisie : Une ligne d'assistance téléphonique a été établie au sein du Département des droits humains du ministère de l'Intérieur pour venir en aide aux survivantes de violences. En Tunisie, un refuge temporaire pour les survivantes de VBG a été créé quinze jours après l'entrée en vigueur des mesures de confinement. À la date de juin 2020, 29 personnes avaient été aidées par ce refuge (seize femmes et treize enfants). Pendant la pandémie, le refuge a permis aux femmes d'être hébergées pendant quatorze jours, tout en bénéficiant de tous les tests médicaux nécessaires. Une fois cette période de quarantaine écoulée, les femmes et les filles survivantes étaient orientées vers un autre refuge.

Afrique Australe

Angola : Le ministère de l'Action sociale, de la Famille et de la Promotion de la femme a créé une ligne d'assistance téléphonique, par le biais

37 Note d'orientation du HCDH sur la COVID et les droits de femmes https://www.ohchr.org/Documents/Issues/Women/COVID-19_and_Womens_Human_Rights.pdf

38 De plus amples informations sont disponibles sur : <http://www.2m.ma/fr/news/maroc-covid-19-mobilisation-active-de-lunfm-via-la-plateforme-kolonamaak-20200330/>

de laquelle des conseillers qualifiés fournissent une assistance psychosociale.

Malawi : Des directives ont été élaborées pour aider à cartographier les dispositifs d'orientation, et des mécanismes de plainte communautaires ont été établis. De plus, le ministère du Genre, du Développement de l'enfant et du Développement communautaire a reçu 940 vélos et 60 motos dans le cadre de l'Initiative Spotlight de l'ONU-UE (Union Européenne) à destination des prestataires de services VAWG dans les communautés. Leur but est de faciliter les déplacements des prestataires de services et de les soutenir dans leurs efforts de sensibilisation des groupes marginalisés dans les zones difficiles d'accès.

Mozambique : Les ministères de l'Intérieur et de la Santé ont mis à disposition des lignes d'assistance téléphonique nationales 24h/24 et 7j/7, en partenariat avec des entreprises de télécommunications pour que les femmes et les filles puissent faire leurs signalements en toute sécurité, tout en proposant des services à distance lorsque cela était possible.

Afrique du Sud : Pour le niveau 4 du confinement, les tribunaux ont donné la priorité aux affaires de corruption, d'infractions sexuelles, de violence basée sur le genre et de fémicide, de crimes violents graves, de vol, de meurtre et de violation des réglementations liées à la COVID-19.

Zimbabwe : Le bureau de pays d'ONU Femmes au Zimbabwe soutient les OSC qui adoptent des plateformes numériques d'action pour mettre fin à la violence et aux pratiques néfastes à l'égard des femmes et des filles au Zimbabwe. Une aide a été apportée pour obtenir des lignes téléphoniques gratuites, en vue de fournir à distance des services d'aide psychosociale et juridique aux femmes et aux filles survivantes de VBG. ONU Femmes continue également d'aider les OSC à donner aux communautés les moyens de lutter contre la VBG, – à travers des campagnes, des programmes radiophoniques, des séances de renforcement des capacités

des organisations communautaire et des ministères au niveau local concernant la VBG et le dispositif d'orientation, et grâce à la création de huttes de la paix pour rendre justice aux femmes au niveau local ainsi que pour permettre aux survivantes de violences d'obtenir réparation ainsi qu'une aide juridique et aussi d'accéder aux systèmes de justice officiels. Un soutien continu a également été fourni pour renforcer la capacité d'action et la voix des survivantes et des personnes vulnérables en les plaçant au cœur de la réponse à la VBG, par la voie d'une sensibilisation s'appuyant sur des modèles ludo-éducatifs. ONU Femmes aide aussi le ministère de la Santé et de la Protection de l'enfance à coordonner une plateforme de réponse de parties prenantes plurisectorielles pour ce qui est de la riposte à la COVID-19 liée, notamment, à la prévention et à la réponse à la violence envers les femmes et les filles/VBG. Un soutien est également fourni à l'OSC ROOTS pour fournir un abri aux survivantes de la VSBG et de la VBG³⁹.

Afrique de l'Ouest

Burkina Faso : Des actions ont continué d'être menées dans quatre régions, à savoir l'Est, le Sahel, le Centre Nord et la Boucle du Mouhoun, surtout au niveau de la lutte contre les mariages d'enfants et les MGF, en mettant en place des espaces sûrs pour que les adolescentes puissent renforcer leurs compétences de la vie courante et leurs connaissances en SSR et en VBG. Au total, 338 espaces sûrs (194 à l'Est, 34 au Sahel, 100 dans la Boucle du Mouhoun et 10 dans le Centre Nord) ont été ouverts au bénéfice de 8 725 adolescents (6 797 filles et 1 928 garçons). Au total, 22 acteurs (travailleurs sociaux, agents de santé de première ligne, agents de sécurité et agents de justice) de la région Centre-Nord ont été formés sur la violence sexiste, le mécanisme d'orientation, les services de gestion, les principes directeurs, le soutien psychologique de première ligne et la coordination entre les différents acteurs participant à la

39 ONU Femmes ESARO (août 2020) « Regional Updates on COVID-19 Response », Bureau de pays au Zimbabwe.

gestion des cas de violence basée sur le genre et les WSP dans le cadre de la COVID-19. Trente-deux (32) espaces ont été créés dans le cadre du projet CERF/COVID pour les femmes et les filles et ont continué à fonctionner pour assurer la pérennité des acquis du projet.

Cap-Vert : Dans le cadre d'une campagne de sensibilisation de la société sur l'égalité de genre et la prévention de la VBG pendant le confinement, la ligne d'assistance gratuite par SMS 110, fonctionnant 24h/24, 7j/7, a été créée en partenariat avec le régulateur et les opérateurs de télécommunications, pour faciliter le contact entre les survivantes/victimes de la VBG et le CAV (centre d'aide aux victimes). L'Institut cap-verdien pour l'égalité et l'équité du genre (ICIEG) a également mis en place un service d'e-mail pour que les survivantes de la VBG puissent poser des questions et demander un soutien psychosocial : violencia.covid@icieg.gov.cv. Avec l'appui du FNUAP et du PNUD, l'ICIEG a produit et publié le spot « Bu ka sta bo so! » (Vous n'êtes pas seule) pendant la période d'urgence aux heures de grande écoute des chaînes de télévision publiques et privées. Une campagne internationale a en outre été adaptée au contexte national avec le lancement de « Maskara 19 », soutenu par le PNUAD et le PNUD. Cette campagne vise à encourager les femmes dans une situation de violence et d'abus à chercher de l'aide dans une pharmacie de confiance.

Côte d'Ivoire : Le Gouvernement a réactivé le centre de transit et d'accueil des survivantes mis en place par le ministère de la Femme.

Gambie : Pour soutenir la réponse nationale à la VBG, le gouvernement, avec des partenaires, le PNUAD, et la ligne d'assistance nationale de lutte contre la VBG, s'efforce de protéger les femmes et les filles, en offrant un meilleur accès aux informations et aux services, y compris les services de premiers secours psychologiques. Au cours du mois d'octobre, 1 723 appels ont été reçus par le biais de cette ligne d'assistance de lutte contre la VBG. Parmi ceux-ci, 126 appels ont bénéficié d'un soutien et de services et 524

appels ont bénéficié de services de premiers secours psychologiques à distance sur Internet.

Liberia : Le Président S.E. George M. Weah, a déclaré le viol une urgence nationale et a appelé à l'élaboration multipartite d'une feuille de route nationale pour mettre fin à la violence sexuelle et sexiste au Liberia après avoir constaté l'augmentation du nombre de cas de VSBG dans ce pays. Cela a été rendu possible grâce à la programmation en cours dans le cadre de l'initiative ONU-UE « Spotlight » et du programme conjoint GdL/ONU sur la VSBG, dans lequel ONU Femmes assume le rôle de leadership technique, ainsi que de chef de file des piliers de prévention pour ces deux programmes, en collaboration avec d'autres RUNO (Recipient United Nations organisations agences onusiennes récipiendaires) et les principaux ministères gouvernementaux concernés.

De même, dans le but de mettre fin aux mutilations génitales féminines et à leur augmentation pendant la crise de la COVID-19, on a donné des moyens économiques aux tradipraticiennes pour qu'elles deviennent autonomes et abandonnent progressivement la pratique des MGF. Au total, 300 tradipraticiennes ont été habilitées. Celles qui se sont lancées dans des programmes d'agriculture climato-intelligente ont récemment fait leurs premières récoltes de riz à Sunkey Town, dans le comté de Todee Monteserrado. Dans son allocution lors de la récolte, le chef du Conseil traditionnel national des chefs et des anciens, le chef Zarnza Korwar, s'est ainsi exprimé : « Nous sommes venus dire à notre peuple que la culture au Liberia ne sera pas détruite, mais qu'elle sera modernisée ».

Niger : Avec le soutien d'ONU Femmes et du FNUAP, le ministère fédéral de la Condition féminine a produit des jingles pour les émissions radiophoniques faisant la promotion des directives relatives à la sécurité et à l'hygiène durant la pandémie de COVID-19, et a mis en place des moyens de signalement pour les victimes de violence sexuelle et sexiste.

Sierra Leone : En octobre, le PNUAD Sierra Leone a renouvelé une campagne de messagerie,

ciblant plus de 31 200 utilisateurs de téléphones portables à travers le pays avec des SMS, encourageant à mettre fin à la violence basée sur le genre. Avec le soutien d'Irish Aid et du gouvernement chinois, en collaboration avec ONU Femmes, le PNUAD Sierra Leone soutient sept centres gouvernementaux à guichet unique offrant des services aux survivantes de VBG dans tout le pays. Au troisième trimestre, les centres ont fourni une assistance à des survivantes dans 111 cas de pénétration sexuelle (mineures), 4 cas de viol et 4 cas de violence domestique.

Togo : Dans le cadre du Projet d'assistance aux survivantes de violence en ayant recours à la solution numérique : Chatbot automatisé sur WhatsApp, le FNUAP Togo a soutenu le Groupe de Réflexion Femme Démocratie et Développement en renforçant les capacités des responsables de treize centres d'écoute, de parajuristes, de membres de la plateforme communautaire et d'autres acteurs participant à la lutte contre la VBG pour renforcer la résilience des femmes et des filles. Au moins 200 acteurs, œuvrant à la promotion et à la protection des droits des femmes ont été formés sur les abus et l'exploitation sexuels, la VBG et les crises.

Priorités au Niveau Continental pour Lutter contre la Violence basée sur le Genre pendant la pandémie de COVID-19

Dans certains États membres de l'Union Africaine (UA), les cas de COVID-19 ont recommencé à augmenter, signalant le début d'une deuxième vague. En premier lieu, il est crucial pour les États membres, le système des Nations Unies, les donateurs, les décideurs politiques et les organisations d'exécution de coordonner et de prioriser les approches de prévention de la VBG, de réponse à celle-ci et d'atténuation des risques en tant qu'éléments essentiels de la programmation liée à la pandémie de COVID-19. Les niveaux élevés de VBG sont en contradiction avec les engagements de la GEWE aux niveaux national et continental, y compris avec l'aspiration de l'Agenda 2063 à réaliser « la sécurité humaine et une forte réduction des crimes violents ».

Les Lignes directrices de l'Union Africaine concernant des interventions sensibles à la dimension genre face à la pandémie de COVID-19 et l'intégration et la prise en compte du genre

Les ripostes nationales à la COVID-19 doivent inclure :

		
<p>Des services de lutte contre la violence à l'égard des femmes et des filles, y compris des ressources accrues pour soutenir les refuges, les lignes d'assistance et l'accompagnement psychologique en ligne. Ces services essentiels doivent être étendus et adaptés au contexte de crise pour garantir l'accès des survivantes à un soutien.</p>	<p>Un message fort des autorités responsables de l'application des lois selon lequel l'impunité ne sera pas tolérée. Les acteurs de la police et de la justice doivent veiller à ce que les incidents de violence à l'égard des femmes et des filles soient traités en priorité absolue, et des mesures doivent être prises pour lutter contre les manifestations de violence découlant de la pandémie de COVID-19.</p>	<p>Le soutien psychosocial aux femmes et aux filles affectées par l'épidémie, aux survivantes de la violence basée sur le genre, aux agents de santé de première ligne et aux autres membres du personnel social de première ligne doit être une priorité.</p>

Source : ONU Femmes (2020)

sont au cœur de ses ripostes à la COVID-19⁴⁰. Reconnaissant que les droits des femmes et des filles à l'intégrité physique et psychologique sont souvent compromis lorsque les femmes sont soumises à la violence et à la violation, l'UA a défini des orientations claires pour aller de l'avant. Les Lignes directrices de l'Union Africaine concernant des interventions sensibles à la dimension genre face à la COVID-19 sur le continent exigeront des efforts continus pour soutenir le leadership et la participation efficace des femmes et des filles locales et des personnes handicapées à tous les processus de prise de décision pour lutter contre la COVID-19^{41 42}.

Les lignes directrices ont accordé la priorité aux points suivants :

- Augmentation de l'affectation budgétaire en provenance des divers fonds spéciaux mis en place au niveau national ou continental et mobilisation de plus de ressources auprès des partenaires de développement internationaux et d'autres sources qui seront consacrées spécifiquement aux réponses rapides nationales pour protéger les femmes et les filles de la VBG.
- Mise en place de lignes d'assistance gratuites pour signaler des cas de violence domestique et renforcement des services pour toutes les survivantes de violence domestique.
- Diffusion d'informations avec vigilance et développement de campagnes de sensibilisation pour lutter contre la violence domestique pendant les confinements.

40 Union Africaine (Mai 2020) « Document-cadre relatif à l'impact du COVID-19 sur l'égalité des sexes et l'autonomisation des femmes : Lignes directrices de l'Union Africaine pour l'adoption de réponses tenant compte de la dimension de genre face à la pandémie de COVID-19 » https://au.int/sites/default/files/documents/38617-doc_gewe_and_covid_19_fr.pdf

41 Ibid.

42 Le HCDH et la WGDD de l'UA ont élaboré conjointement des orientations sur les mesures possibles que les États Africains pourraient prendre, conformément à leurs obligations en matière de droits humains, pour éviter la discrimination à l'égard des femmes et des filles dans leurs ripostes à la COVID-19. Les orientations contextualisent le problème par rapport aux expériences vécues des femmes africaines, en se concentrant sur les spécificités et les groupes de femmes en Afrique. HCDH et Union Africaine « Possible Actions and Women's Rights and COVID-19 » <https://www.ohchr.org/Documents/Issues/Women/7ActionsFinal.pdf>

- Création ou renforcement d'abris d'urgence, de maisons sûres et de guichets uniques existants pour les survivantes de la VBG.
- Apport d'un soutien psychosocial aux femmes victimes de VBG, cela pouvant inclure des services d'accompagnement psychologique en ligne.
- Création d'unités spéciales ou renforcement des unités existantes au sein de la police pour gérer la violence domestique pendant cette période de pandémie de COVID-19.
- Amélioration de la sensibilisation et la capacité de la police et de la justice à reconnaître violence à l'égard des femmes et à y répondre.
- Création de mécanismes spéciaux pour garantir que les auteurs de violence fassent rapidement l'objet de poursuites et soient condamnés.

En 2020, répondant à l'appel mondial du Secrétaire général des Nations Unies sur la VBG et la COVID-19, [30 États Membres Africains des Nations Unies ont convenu](#) de faire de la fin de la violence à l'égard des femmes et des filles un élément clé de leurs plans de riposte à la COVID-19. Plusieurs d'entre eux ont donné suite en fournissant des services essentiels, tels que des abris, des lignes d'assistance et d'autres mécanismes de signalement. Cela dit, il reste encore beaucoup à faire pour garantir que les services liés à la violence à l'encontre des femmes et des filles fassent partie intégrante de leurs plans nationaux et locaux de riposte à la COVID-19. Cependant, il n'en est moins essentiel de financer ces mesures de manière appropriée et de les maintenir au fil du temps^{43 44}.

43 ONU Femmes (novembre 2020) « Communiqué de presse : À l'heure où les effets de la COVID-19 s'intensifient, ONU Femmes appelle à des actions concrètes pour lutter contre l'autre pandémie fantôme » [Communiqué de presse : À l'heure où les effets de la COVID-19 s'intensifient, ONU Femmes appelle à des actions concrètes pour lutter contre l'autre pandémie fantôme | ONU Femmes – Siègle](#)

44 ONU Femmes (septembre 2020) « COVID-19 : Seul un pays sur huit à travers le monde a mis en place des mesures visant à atténuer l'incidence économique et sociale de la crise sur les femmes et les filles, selon de nouvelles données » [COVID-19 : Seul un pays sur huit à travers le monde a mis en place des mesures visant à atténuer l'incidence économique et sociale de la crise sur les femmes et les filles, selon de nouvelles données | ONU Femmes – Siègle](#)

Recommandations

À la lumière des lignes directrices de l'UA évoquées ci-dessus, les priorités politiques, les efforts de réponse et de relèvement pour lutter contre la VBG pendant la pandémie de COVID-19 devront inclure les mesures suivantes qui se sont avérées efficaces.^{45 46}

Ces recommandations s'inspirent des principales priorités d'action identifiées dans divers rapports et études élaborés par l'UA, l'ONU et ses partenaires.

Les États Membres doivent veiller à ce que les mécanismes institutionnels répondent pleinement aux droits et aux besoins des femmes et des filles pendant cette période de pandémie de COVID-19.

- Renforcer la sensibilisation des autorités afin qu'elles comprennent le risque accru de violence sexuelle et basée sur le genre (VSBG) et d'autres formes de violence et d'abus pendant la pandémie, ainsi que l'impact sexospécifique de la crise.
- Veiller à ce que les cellules/groupes de travail nationaux sur la COVID-19 aient formé des points focaux VSBG travaillant sur l'intégration de la VSBG dans les plans nationaux de riposte à la COVID-19.
- Les services de VSBG à court et à long terme doivent être classés par ordre de priorité et qualifiés de vitaux en raison des impacts négatifs et souvent mortels de la VSBG sur les personnes, leurs familles, la cohésion sociale et la stabilité économique.

- Prendre des mesures pour gérer les liens entre la VBG et le VIH, en reconnaissant que la VBG n'est pas seulement un facteur de vulnérabilité, qui augmente le risque de VIH, mais aussi un facteur de risque qui peut compromettre l'efficacité et l'impact optimaux des services de lutte contre le VIH et des investissements dans la riposte au sida en Afrique.
- Proposer des formations (en incluant des modifications indiquant qu'il faut les suivre à distance ou en ligne) sur les risques de VSBG et la manière de gérer les divulgations et de partager les services disponibles en canalisant son attention sur les survivantes.
- S'assurer que les personnes à risque/survivantes de la VSBG participent à la conception/sélection des centres de quarantaine/d'isolement et que les centres préservent la dignité, l'accès, la participation et la sécurité de tous. Les centres doivent également respecter toutes les normes énoncées dans les Normes minimales de la Fédération internationale des sociétés de la Croix-Rouge et du Croissant-Rouge (FICR).
- Dans les contextes où des couvre-feux sont appliqués, les personnes à risque/survivantes de VSBG qui fuient leur domicile pendant les heures de couvre-feu doivent être aidées et non pas exposées à des risques supplémentaires. Il est possible de fournir aux forces de sécurité des directives claires (telles que sur le partage des dispositifs d'orientation en cas de VSBG). Il est nécessaire de travailler avec les autorités gouvernementales et les organisations locales pour mettre au point et diffuser un dispositif d'orientation révisé.
- Veiller à ce que les agents de santé possèdent les compétences et disposent des ressources nécessaires pour traiter les informations sensibles liées à la violence sexuelle et sexiste, à ce que toute divulgation de VSBG soit accueillie avec respect, sympathie et confidentialité et à ce que les

45 Nations Unies (avril 2020) « Policy brief: The Impact of COVID-19 on Women » pages 17 et 18. <https://www.un.org/sexualviolenceinconflict/wp-content/uploads/2020/06/report/policy-brief-the-impact-of-covid-19-on-women/policy-brief-the-impact-of-covid-19-on-women-en-1.pdf>

46 ONU FEMMES, FNUAP, OMS, PNUD et ONUDC. Programme commun des Nations Unies sur les services essentiels pour les femmes et les filles victimes de violence (COVID-19 2020) « COVID-19 et mise à disposition de services essentiels aux survivantes de violences faites aux femmes et aux filles » <https://www.unwomen.org/fr/digital-library/publications/2020/04/brief-covid-19-and-essential-services-provision-for-survivors-of-violence-against-women-and-girls>

services soient fournis selon une approche privilégiant les survivantes.

- Intégrer l'atténuation des risques de VSBG dans tous les aspects de la riposte à l'épidémie et veiller à ce qu'elle soit incluse dans les plans nationaux d'urgence/ de préparation et de réponse humanitaire, notamment en fournissant des outils et des méthodologies capables d'atténuer les risques et de prévenir la VSBG dans tous les programmes basés sur l'argent liquide et les bons d'achat, surtout en ce qui concerne la sécurité alimentaire, la réalisation d'audits de sécurité, les réponses en matière de santé et d'eau, d'assainissement et d'hygiène (WASH).
- Mettre en place des politiques et des programmes de protection sociale multisectoriels et multipartites, robustes, adaptés à la vulnérabilité, efficaces, transparents et bien coordonnés, qui tiennent compte des risques sociaux et économiques spécifiques aux femmes et aux filles qui sont source de VSBG.
- Renforcer l'intégration des efforts et des services de prévention pour répondre à la violence à l'égard des femmes dans les plans de riposte à la COVID-19, y compris des services aux personnes vivant dans des situations de déplacement.
- Qualifier les refuges contre la violence domestique de services essentiels et accroître les ressources pour tous les prestataires, y compris les groupes de la société civile en première ligne de réponse.
- Élargir la capacité des refuges pour les victimes de violence en réaménageant d'autres espaces, tels que des hôtels vides ou des établissements éducatifs, pour répondre aux besoins de quarantaine, et en intégrant des considérations d'accessibilité pour tous.
- Désigner des espaces sûrs pour les femmes où elles peuvent signaler les abus sans crainte, ni préjudice.

- Assurer la continuité des services essentiels, tels que l'accès à des accouchements sans risque, des soins prénatals et postnatals et des programmes de vaccination, un accès continu aux services de santé sexuelle et reproductive, l'accès des femmes à la planification familiale, les services de santé pour les enfants et les adolescents et l'accès à d'autres services essentiels, car ceux-ci constituent une occasion de signaler des abus.

Les parties prenantes doivent intensifier les campagnes de plaidoyer et de sensibilisation, notamment en ciblant les hommes et les garçons.

- Impliquer les hommes et les garçons, ainsi que les chefs traditionnels et religieux dans les initiatives de prévention de la VBG, de réponse et de coordination.
- Les médias (visuels, audio, imprimés, en ligne) dans le contexte actuel ont un public plus large que jamais auparavant, car ils représentent l'un des principaux moyens d'information, de communication et d'échange durant cette pandémie. Il est essentiel pour les organes médiatiques de continuer à accroître la visibilité de la violence à l'égard des femmes et des enfants, pour s'assurer que les messages sont formulés de manière à inclure la VSBG et la COVID-19 en faisant bien comprendre que la violence à l'égard des femmes n'est pas un phénomène nouveau.⁴⁷
- Organiser une formation médiatique sensible au genre pour les journalistes et les médias, en vue de renforcer leur capacité à intégrer une perspective de genre dans leurs reportages, leur utilisation de la langue, la représentation et la lutte contre la VBG.
- Diffuser des messages sur la violence sexuelle et sexiste dans le contexte de la

⁴⁷ ONU Femmes (Mai 2020) Brief: *Prevention: Violence against Women and Girls and COVID-19*. <https://www.unwomen.org/-/media/headquarters/attachments/sections/library/publications/2020/brief-prevention-violence-against-women-and-girls-and-COVID-19-en.pdf?la=en&vs=3049>

COVID-19 à travers les médias sociaux, la radio et/ou des programmes télévisés ; établir un soutien social/psychosocial à distance, tel que des groupes de discussion virtuels. Les messages doivent répondre aux besoins spécifiques des personnes handicapées (en particulier les femmes et les filles), par exemple par le biais de la langue des signes, de la technologie numérique accessible, du sous-titrage, des services de relais, des messages SMS, d'un langage simple et facile à lire.

- Intensifier le plaidoyer continental en s'appuyant sur la campagne proposée à l'échelle du continent et menée par l'Union africaine et la Décennie des femmes africaines comme plateformes de plaidoyer en faveur de la tolérance zéro envers la violence sexuelle et basée sur le genre en Afrique.

L'Union Africaine, les États Membres et les partenaires de développement doivent soutenir le renforcement des données et des éléments de preuve.

- L'impact des mesures visant à lutter contre la COVID-19 affectera inévitablement de manière disproportionnée certains groupes, y compris les victimes et les survivantes de violence domestique, les femmes sans abri, les femmes âgées, les femmes et les filles handicapées et les femmes et les filles vivant avec le VIH. Les femmes et les filles privées de liberté, les personnes déplacées, les réfugiés, les demandeurs d'asile, les migrants et ceux qui vivent dans les zones touchées par des conflits sont particulièrement exposés pendant la situation d'urgence causée par la COVID-19⁴⁸.
- Compte tenu du peu d'éléments de preuve documentés dont on dispose concernant l'ampleur et les dimensions de la VBG dans le contexte de la COVID-19, ainsi que

la meilleure manière de réagir par l'action programmatique, il est nécessaire de mener des activités de recherche, de suivi et d'évaluation supplémentaires⁴⁹.

- Renforcer la capacité de collecte de données sur la VBG, notamment grâce à des outils de reporting communs, des programmes de renforcement des capacités aux niveaux des États et des communautés et une collaboration multisectorielle, notamment avec les universités et les instituts de recherche.
- Veiller à ce que les données émanant du ministère de la Santé et des principaux ministères concernés qui ripostent à la COVID-19 soient ventilées par sexe, âge et handicap.
- Veiller à ce que les plans de préparation et de riposte soient fondés sur de solides analyses comparatives de genre, et qu'ils tiennent compte des rôles, des risques, des responsabilités et des normes sociales, ainsi que des capacités et des besoins uniques d'autres populations vulnérables. Il s'agit notamment de veiller à ce que les mesures de prévention et de réponse tiennent compte du fardeau assumé par les femmes et les filles qui dispensent et prennent en charge les soins, ainsi que des risques accrus de violence sexuelle et basée sur le genre (VSBG).
- Des systèmes de surveillance et de réponse qui incluent des données sur la santé désagrégées par âge, sexe, état de grossesse et handicap pour garantir que les personnes les plus exposées au risque de violence sexuelle et sexiste, sont identifiées et ont un accès équitable aux services, aux ressources et aux opportunités.
- Renforcer le suivi de l'application des engagements continentaux clés pour mettre fin à la VBG aux niveaux national, régional

⁴⁸ Office des Nations Unies contre la drogue et le crime (ONUDC) Coronavirus Disease (COVID-19) response – UNODC Thematic Brief on gender-based violence against women and girls. https://www.unodc.org/documents/Advocacy-Section/GBVAW_and_UNODC_in_COVID19_final_7Apr2020.pdf

⁴⁹ CARE (2020) Gender-Based Violence (GBV) And COVID-19: The Complexities of Responding To « The Shadow Pandemic » https://www.care-international.org/files/files/GBV_and_COVID_19_Policy_Brief_FINAL.pdf

et mondial, en prévoyant la soumission de rapports cohérents dans le cadre du Protocole de Maputo, de la Déclaration solennelle sur l'égalité entre les hommes et les femmes en Afrique (SDGEA) et d'autres cadres pertinents.

Les États Membres et les partenaires de développement doivent maintenir leur engagement à financer de manière adéquate les stratégies visant à mettre fin à la VBG durant la pandémie de COVID 19.

- Veiller à ce que des budgets affectés soient en place dans les ministères sectoriels – y compris des ressources humaines et techniques – pour financer les priorités à court, moyen et long termes. L'intégration de la prévention de la violence à l'encontre des femmes et des filles dans tous les cadres politiques et de financement peut soutenir les ressources nécessaires aux initiatives nationales et communautaires pertinentes.
- Le soutien et le financement des campagnes d'éducation et de formation communautaires sont essentiels pour sensibiliser au fait que la violence faite aux femmes est une violation de la jouissance par les femmes de leurs droits humains.
- Intégrer la dimension de genre dans tous les engagements du secteur privé et veiller à ce qu'elle soit incorporée de manière proactive dans ses fonctions de leadership et de plaidoyer éclairées
- Veiller à ce que les dimensions de genre soient intégrées dans les programmes de financement existants du secteur privé.
- Veiller à ce que les affectations de fonds pendant et après la pandémie soutiennent les programmes visant à prévenir et à combattre la violence à l'égard des femmes et des filles et à promouvoir les droits humains des femmes.

SIGLAS E ABREVIATURAS

CAE	Communauté de l'Afrique de l'Est
CDC Afrique	Centres africains de prévention et de contrôle des maladies
COVID-19	maladie à coronavirus
CUA	Commission de l'Union Africaine
FNUAP	Fonds des Nations Unies pour la population
HCDH	Haut Commissaire des Nations Unies aux Droits de l'Homme
MGF	mutilations génitales féminines
ONU	Organisation des Nations Unies
ONU-Femmes	Entité des Nations Unies pour l'Égalité des Sexes et l'Autonomisation des Femmes
OSC	organisation de la société civile
RUNO	Recipient United Nations organisations agences onusiennes récipiendaires
UA	Union Africaine
UE	Union Européenne
VBG	Violence basée sur le Genre
VIH	virus de l'immunodéficience humaine
WGDD	Direction Femmes, Genre et Développement

Depuis l'apparition de la COVID-19, les nouveaux rapports des personnes en première ligne ont montré que plusieurs types de violence contre les femmes et les filles se sont intensifiés. Bien que la pandémie COVID-19 emporte la vie de nombreuses personnes, son impact disproportionné sur le bien-être socio-économique des femmes et des filles menace de renverser les gains durement acquis en matière de promotion de l'égalité des sexes et d'autonomisation des femmes. En Afrique également, on a signalé des abus tels que la violence des partenaires intimes, le harcèlement sexuel, le mariage des enfants, les mutilations génitales féminines (MGF), les abus domestiques et sexuels des femmes et des filles dans de nombreux cas par des membres de la famille, qui sont particulièrement exacerbés sous les confinements. De plus, avec l'apprentissage en ligne, les cas d'abus, de harcèlement et d'exploitation des enfants en ligne sont en augmentation. Toutefois, le manque de données bien documentées sur les sexes reste un défi majeur pour le déploiement d'une réponse globale et systématique à la violence liée au sexe et à la COVID-19 et pour les efforts de redressement dans les États Membres de l'UA.

Dans ce contexte, le document d'orientation résume les publications, la littérature parallèle et les rapports des médias sur l'augmentation de la violence liée au sexe en tant qu'aspect de la pandémie COVID-19 et du verrouillage en Afrique. Le rapport documente la forte augmentation de la violence liée au sexe en soulignant les conséquences, les nouvelles priorités et les pratiques prometteuses, et met en évidence leur potentiel pour soutenir et protéger efficacement les femmes et les filles contre la violence liée au sexe dans le cadre de la réponse à la pandémie COVID-19 dans la région de l'Afrique.